Bulletin d'inscription 2021 5kms + Ronde + Marche

PASS OBLIGATOIRE À PARTIR DE 12 ANS. PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE.

REGLEMENTS

Article 1 : Organisateur : l'édition 2021 est organisée par l'association «LE LIÈVRE ET LA TORTUE», association loi 1901 enregistrée sous le n° W1330009

Article 2:

DES VIGNES : Epreuve pédestre de 14 kms ouverte à partir de la catégorie cadets, juniors, séniors, masters, hommes, femmes, licenciés ou non (certificat médical).

LA GAMBADOULENNE : Epreuve pédestre de 5 kms ouverte à partir de la catégorie minimes, cadets, juniors, séniors, masters, hommes, femmes, licenciés ou non (certificat médical). LA MARCHOULINE : Epreuve de marche de 10 kms ouverte à partir de la catégorie cadets, juniors, séniors, masters, hommes, femmes, licenciés ou non (certificat médical). COURSE ENFANTS : de3 à 14 ans - avec licence ou certificat

Article 3 : Accueil - Le Retrait des dossards : hall d'accueil sportif, allée Gondrexon (complexe sportif). Aucune épingle ne sera fournie par l'organisation.

Article 4 : Sanitaires et des douches sont prévus pour les participants.

Article 5 : Départ

LA GAMBADOULENNE: Dimanche 7 novembre à 8 h 30 précises LA MARCHOULINE: Dimanche 7 novembre à 9 h 15 précises RONDE DES VIGNES: Dimanche 7 novembre à 9 h 30 précises COURSE ENFANTS: Dimanche 7 novembre à 9 h 35 précises Article 6: Parcours - Circulation interrompue au passage des coureurs, qui sont tenus de respecter le code de la route et d'emprunter la partie droite de la chaussée, sauf indication des signaleurs. les kms sont indiqués et le parcours balisé.

Article 7 : Ravitaillements - prévu pour chacune des courses.lls seront adaptés aux mesures sanitaires. Article 8: Assurances - L'organisation est couverte par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs.

Article 9 : Classements et résultats par KMS le jour de la course. Article 10 : Récompenses :

NNDE DES VIGNES : Remise des récompenses prévues à 12 h 00. T-Shirts manches longues aux 600 premiers entrants. Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch) Lots au premier de chaque catégorie (pas de cumul). LA GAMBADOULENNE : Remise des récompenses prévues à 11 h. T-Shirts manches longues aux 200 premiers entrants. Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch) Lots au Premier de chaque catégorie (pas de cumul). LA MARCHOULINE : Remise des récompenses prévues à 11 h 45. T-Shirts manches longues aux 150 premiers entrants. Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch) COURSE ENFANTS : Médaille et sac ravitaillement à chaque

Les récompenses non retirées lors de la remise seront perdues. Article 11: Annulation - en cas d'annulation de la manifestation imposée par mesures sanitaires liées à la Covid 19, les participants inscrits se-ront remboursés déductions faites des frais ban-

Article 12: La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

Cochez la case qui correspond à la course choisie :

LaRONDES DES VIGNES	18 € jusqu'au Samedi 6/11/27
La Gambadoulenne 5 km	

La Marchouline 13 € jusqu'au Samedi 6/11/21

🖊 sème Marche Nordique Course Enfants GRATUIT

> La Pasta Party pourra être annulée en fonction des mesures sanitaires.

Réglement par Chèque à l'ordre de «Le Lièvre et la Tortue»

Licence	(A présenter à l'inscription
Nom	
Prénom	
Sexe Né(e) le	
Tél [
Email	
Club, Association, Entreprise	
Adresse	
Code Postal Ville	
Date	N° de Dossard réservé à l'organisation
Signature	

Autorisation Parentale : Je soussigné(e)... autorise mon fils, ma fille, mineur(e).

à participer à la course et dégage les organisateurs de toute responsabilité.

Non-Licenciés: Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an. Conformément à la loi n° 84.610 du 16.07.84

Bulletin à expédier avant le 30/10/2021 à : Mr Richard Marradi 98, ancien chemin de Cuges 13830 Roquefort-la Bédoule

























